

LE BIENFAITEUR

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIE AU BENEFICE DU MONUMENT JOLIETTE

ABONNEMENT

UN AN \$1.00

Tout argent pour abonnement, etc doit être adressé à ALBERT GERVAIS, libraire et trésorier du monument Joliette, à Joliette.
Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé à LOUIS BELAIR, St-Hyacinthe

LE COMITE DU MONUMENT JOLIETTE

Propriétaire

L'honorable Barthelemy Joliette

L'enfant heureux et triomphant de tous les obstacles que présentent au jeune homme orphelin, pauvre et sans appui les premiers pas de la vie : parvenir, à l'aide de quelques leçons élémentaires, à l'honneur d'une profes-

sion libérale ; se concilier, pendant quinze ans, la sympathie, l'estime et la reconnaissance d'un vaste district ; puis, après ce laps de temps, braver hardiment toutes les prédictions sinistres, s'en venir, sous l'inspiration d'une pensée créatrice, planter sa tente dans l'épaisseur de la forêt qui va disparaître bientôt pour faire place à un riant village ; couvrir de moulins, de manufactures, etc., le nouvel établissement qui, comme par enchantement, a surgi sur les rives pittoresques de la rivière de l'Assomption : emprisonner les eaux dans leurs lits ou se servir de leurs chûtes et de leurs courants pour transporter sur une distance de 50 à 80 lieues, le bois des vallées et des montagnes du nord ; ouvrir des routes à travers la forêt et les marécages ; relier ce centre commercial à la navigation du St-Laurent, par le moyen d'un chemin de fer ; favoriser puissamment l'éducation, par la fondation d'un collège ; enfin couronner toutes ces œuvres par la construction d'un temple splendide, solennel et vivant témoignage de foi et d'attachement à l'église. voilà, certes, de quoi illustrer plus d'une vie ; et, pourtant, tel est le fruit du génie, du dévouement et du patriotisme d'un seul homme, de l'honorable Barthelemy Joliette.

C'est le récit aussi fidèle que possible des principales phases de cette belle vie que nous offrons au public de Joliette. Ce n'est pas que les citoyens de cette localité ignorent leur bienfaiteur ou les grandes choses qu'il a accomplies, non : mais, chacun a pu l'éprouver, il y a toujours un charme nouveau à entendre sonner à nos oreilles le nom et les louanges de ceux qui nous sont chers, et l'on pardonne alors volontiers au narrateur ses défauts de langage, pour ne savourer que le plaisir qu'apportent délicieusement au cœur les agréables souvenirs qu'il rappelle. "L'amour, dit Lacordaire, n'a qu'un

mot, en le disant toujours il ne le répète jamais." Parlant de M. Joliette, à une population objet de sa munificence et de ses bienfaits, nous laisserons couler doucement notre plume, racontant simplement les faits, sans nous inquiéter beaucoup ni des ornements du style, ni de l'harmonie des périodes. Le sujet que nous traitons devra assez intéresser par lui-même sans qu'il soit besoin de recourir à la magnificence des images pour fixer l'attention du lecteur.



L'HON. BARTHÉLEMY JOLIETTE

MEMBRE DU CONSEIL LÉGISLATIF, FONDATEUR DE LA VILLE DE JOLIETTE ET DU CHEMIN DE FER DE L'INDUSTRIE

Né en 1789, décède en 1850

nombre de ces émigrants que la mère-patrie versait chaque année, d'une main avare, sur les rives lointaines du Canada, arrivait au pays, Jean Joliet, qui, le 9 octobre 1639 épousait à Québec, Marie d'Abrancourt, de St-Varx, près de Soissons.

Le nouveau colon n'était ni de noble extraction, ni favorisé des biens de la fortune ; il était tout simplement le charbon de la Compagnie des Cent Associés ; mais, comme tous nos pères, les anciens Canadiens, il avait de la foi, de l'intelligence et du cœur.

Dans ces temps de luttes continuelles, où, disséminés

* *
Barthelemy Joliette vit le jour à St-Thomas de Montmagny, le 6 septembre 1789, époque mémorable de la révolution française qui a eu un retentissement dans le monde entier.

Né à cette époque de troubles et de bouleversements sociaux, M. Joliette devait à lui seul, devenir l'homme d'une autre révolution : révolution pacifique et régénératrice, qui, au lieu de changer la patrie en désert, transforma la forêt et le désert en une ville florissante ; qui, au lieu de décimer les citoyens par le fer et le feu, les fit prospérer sous la triple influence de la foi, du commerce et de l'industrie ; qui, au lieu de renverser les autels de Jésus-Christ, en éleva de nouveaux sur ce sol canadien fécondé par le sang de nos premiers missionnaires.

* *

La famille Joliette est originaire de l'ancienne province de Brie, dans cette partie du département de la Seine, connue aujourd'hui sous le nom d'arrondissement d'Epernay.

Ce fut sous le gouvernement de M. de Montmagny, qu'au